

---

PLAN D'ACTION 2022 -2023  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN DE TRANSITION



**Place  
des  
Arts**

# PLAN TRANSITOIRE 2022-23

Mai 2022

## CONTEXTE :

La Société de la Place des Arts de Montréal est assujettie à la Loi sur le développement durable et à la Stratégie Gouvernementale de Développement Durable 2015-2020 (prolongée en 2022) du gouvernement du Québec. C'est dans ce contexte que nous avons révisé notre Plan d'action en Développement Durable (PADD) pour l'année 2022-2023 qui prendra effet au 30 juin 2022.<sup>1</sup>

L'année 2022-2023 sera l'occasion pour la Place des Arts, d'inscrire son ambition comme société d'État de devenir une référence en matière de développement durable dans le milieu des arts de la scène.

## ACTIONS POUR LE PLAN TRANSITOIRE 2022-23 :

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

#### Amener la culture au plus grand nombre

<b>Objectif organisationnel :</b>			<b>SQDD</b>
<i>Mettre en œuvre une nouvelle initiative et consolider les deux événements phares de la programmation Éducation et Collectivités</i>			<i>Objectif 4.3</i>
Action	Libellé	Cible	Responsable
1	Proposer une programmation Éducation et Collectivités	Réaliser le projet pilote en art adapté jeunesse Consolider les événements phares micro ouvert autochtone et Festival art en soi	Clothilde
<i>Assurer l'application des valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion dans sa culture organisationnelle.</i>			<i>Objectif 4.3</i>
2	Mettre sur pied des activités de sensibilisation et de formation auprès de nos équipes de travail, incluant la planification et la tenue d'activités spécifiques	Au 31 mars 2023, tenir 2 activités de sensibilisation (dont 1 activité de formation destinée au personnel de sécurité) (nb d'activités et nb de participants)	Luc
3	Développer des partenariats avec les organismes d'employabilité	Au 31 mars 2023, avoir travaillé avec à minima trois organismes d'employabilité	Luc
4	Développer et déployer les plans de communication interne et externe du plan d'action EDI	Au 31 mars 2023, avoir déployé les plans de communication (interne et externe)	Mylaine

<sup>1</sup> L'objectif 3 de la directive : Proportion des programmes de soutien financier normés qui incluent des critères écoresponsables ou écoconditionnels, ne s'applique pas pour la Place des arts.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

### Mettre en place des mesures écoresponsables dans nos activités artistiques et administratives

<b>Objectif organisationnel</b>			<b>SQDD</b>
<i>Diminuer les GES liés aux déplacements en offrant des alternatives aux employés</i>			<i>Objectif 7.1</i>
Action	Libellé	Cible	Responsable
5	Évaluer les mesures mises en place pour les employés en matière de déplacements et proposer des solutions adaptées au contexte post-pandémie	Au 31 mars 2023, avoir évalué les mesures en place et adapter l'offre de solutions	Luc
<i>Répertorier les meilleures pratiques et tendances</i>			<i>Objectif 1.1</i>
6	Mieux comprendre et développer nos connaissances de l'écosystème dans la production de spectacles et d'évènements écoresponsables	Au 31 mars 2023, avoir obtenu la certification <i>scène écoresponsable</i> et le communiquer avec les résidents et promoteurs	Clothilde
7	Faire une étude de remplacement des bouteilles d'eau avec la proposition de solutions alternatives	Au 31 mars 2023, avoir finalisé l'étude pour remplacement des bouteilles d'eau et avoir adopté des solutions alternatives	Esther
<i>Utiliser son pouvoir d'achat pour soutenir l'économie verte et locale</i>			<i>Objectif 2.2</i>
8	Dresser un inventaire des principaux matériaux consommés à la PDA et identifier les bonnes pratiques et alternatives pour optimiser leur utilisation	Au 31 mars 2023, avoir terminé l'inventaire des matériaux sur un projet majeur et identifié les bonnes pratiques et alternatives pour optimiser leur utilisation	Habib
9	Documenter la connaissance de nos contractants possédant des démarches ou des certifications écoresponsables	Au 31 mars 2023, avoir analysé l'ensemble des contractants pour l'entretien des immeubles et le maintien d'actif  Au 31 mars 2023, 100 % des appels d'offres devront avoir une spécification liée au développement durable et la donnée devra être inscrite sur le SEAO	Mat
<i>Faire avancer les connaissances et notre capacité d'innovation</i>			
10	Identifier et rencontrer les partenaires potentiels afin de valider l'intérêt à collaborer	Au 31 mars 2023, avoir rencontré les principaux acteurs et défini notre cartographie des parties prenantes	Marie-Josée

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

### Gérer nos actifs avec exemplarité

<b>Objectif organisationnel</b>			<b>SQDD</b>
<i>Intégrer des stratégies écoénergétiques de gestion des bâtiments</i>			<i>Objectif 1.1</i>
11	Réaliser l'étude préparatoire au plan de modernisation de nos systèmes CVAC	Au 31 mars 2023, avoir réalisé l'étude	Habib
12	Lancer une étude sur la réfection des parements et façades	Au 31 mars 2023, avoir lancé l'étude	Habib
13	Réaliser l'étude de mise à niveau de la redistribution (recommissioning) de nos systèmes électromécaniques pour améliorer notre éco performance	Au 31 mars 2023, réaliser la première phase de l'étude	Habib